



Suppressions des Points Site Micro (PSM)

La **CFE-CGC** prend acte de la **décision unilatérale** de la Direction d'IBM (malgré les inquiétudes exprimées par une grande majorité des salariés auprès des élus) de modifier le support du matériel informatique des salariés notamment au travers de la suppression des « *Points Site Micro* ». Tous les salariés ? Non !

Car une minorité de décideurs soigneusement choisis ne seront pas impactés par ces choix puisqu'un PSM leur sera exclusivement dédié !

En cas de panne, l'absence de support local va placer les salariés privés de leur outil de travail dans une situation d'isolement **extrêmement anxiogène** notamment lorsque le temps de résolution de la panne ne leur permettra pas de respecter leurs échéances vis-à-vis de leurs partenaires et clients.

La **CFE-CGC** constate à ce propos que les anciens salariés des PSM sont quotidiennement harcelés par des salariés en difficulté et se retrouvent seuls à gérer à titre individuel, **en dehors de toute mission**, les mécontentements et les sollicitations des uns et des autres.

La **CFE-CGC** demande qu'un **code de pointage spécifique** soit créé, afin que le temps consacré par les salariés à la résolution des pannes informatiques, indépendantes de leur volonté, soit considéré comme du **temps de travail effectif**. Ce code pourrait également servir d'indicateur afin de mesurer l'efficacité des dispositions préconisées par la Direction.

La **CFE-CGC** constate au travers des premiers retours des salariés que le processus d'envoi **ne fonctionne pas comme annoncé**, certains salariés mettant de quelques jours à 1 semaine pour arriver à envoyer leur ordinateur personnel au support via le transporteur... Et on ne parle pas du temps perdu sur le temps de travail, des fournitures à compléter comme l'adhésif et du temps de retour du matériel vers le salarié.

La **CFE-CGC** attire l'attention sur le fait que, dans un environnement de plus en plus complexe et en constante évolution où les outils à disposition des salariés deviennent de plus en plus performants et spécifiques avec des configurations extrêmement poussées, il devient **de plus en plus difficile pour les non-initiés** d'intervenir en cas d'erreur ou de panne. De plus, certains paramétrages ne sont pas accessibles aux salariés, les empêchant de facto d'intervenir sur leur ordinateur professionnel. Certains gardent leur machine dégradée de peur d'en être privé pendant trop longtemps.

La **CFE-CGC** demande que le support du 2944 se fasse **en français** afin de faciliter les échanges avec le technicien de maintenance.

La **CFE-CGC** demande que la Direction **assume ses choix** et qu'elle communique de façon claire aux salariés sur les nouveaux process mis en place avec leurs conséquences.

La **CFE-CGC** dénonce la pratique **systematique de transfert de charge de travail vers les salariés** que la Direction met en œuvre depuis des années **au détriment** de la qualité de vie au travail et des conditions de travail.

La **CFE-CGC** rappelle que les PSM (Point Site Micro) constituent un élément essentiel dans la vie professionnelle de l'ensemble des salariés et la **CFE-CGC** demande que la Direction fasse face à ses responsabilités, en fournissant les outils et le support de proximité indispensable que les salariés sont en droit d'attendre **pour assurer pleinement leur mission**.

La **CFE-CGC** dénonce le **double langage** de la Direction en matière de prévention des risques psychosociaux et de gestion de la charge de travail avec d'une part un Document Unique qui prône une prévention des risques à la source (prévention primaire) et d'autre part une pression accrue sur les salariés avec **des objectifs toujours plus ambitieux et des moyens constamment revus à la baisse**.

Pour conclure, la CFE-CGC demande que les PSM soient maintenus sur chaque site pour continuer à assurer un support de qualité et une disponibilité des outils indispensables au travail des salariés.